

CONTRAT DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

Dont le siège social est fixé

L'association sportive, SAINTES VOLLEY – BALL
S.V.B.
BP 40117
17104 SAINTES CEDEX

Représentée par Nathalie ROLAND – TROUPEAU, présidente

Et

Dont le siège social est fixé

Représenté(e) par

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet et nature

L'association s'engage à réaliser la prestation décrite ci – dessous aux fins de diffuser la marque du partenaire auprès du public par :

Article 2 : Durée

Le présent contrat s'appliquera pour la durée de la saison sportive en cours allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Article 3 : Paiement

En contrepartie de cette prestation, le partenaire versera sur présentation de la facture la somme de :
_____ Euros à échéance au début de l'année civile.

Article 4 : Obligations

L'association s'engage à porter pendant la durée de la prestation la marque du partenaire sur tout support visible du public dont la nature est définie à l'article 1.

Article 5 : Annulation

En cas d'annulation de la prestation définie à l'article 1, les sommes versées par le partenaire lui seront restituées et les réalisations seront à la propriété de l'association.

Article 6 : Résiliation du contrat

Le présent contrat sera résilié de plein droit en cas de non respect des obligations définies à l'article 4 et les sommes versées devront être restituées au partenaire.

Fait à saintes, le _____

En double exemplaire dont un pour chacune des parties.

Signatures et cachet des parties, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvée »

La présidente de Saintes Volley – Ball
Nathalie ROLAND – TROUPEAU

Le partenaire
Mr, Mme _____